

DÉLIBÉRATION**COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le dix avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

PRÉSENTS : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Maud MERING, Madame Laëticia NYS, Monsieur Jean-Charles OLIVE, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

EXCUSÉS : Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Valérie VÉRON, Madame Sabine ANGINARD et Monsieur Thierry MARQUIS

ABSENTS : Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL

Nombre de conseillers

En exercice.....33

Présents.....27

Votants27

DCM n°097/2024 - 8.9.3

VallonScènes - saison culturelle 2024/2025 -
programmation - signature des contrats de cession

Rapporteur : Madame TERRIEN

Sur avis des membres de la commission communale vie locale réunis le 20 février 2024, il est proposé que la programmation culturelle soit arrêtée comme suit pour la saison VallonScènes 2024/2025, sachant qu'un spectacle reste à définir :

Spectacle tout public	Genre / partenariat	Date et lieu
Les Booze Brothers	Tout public Concert	05 octobre 2024 Espace culturel Paul GUIMARD
Festival Ce soir je sors mes parents	Jeune public	Du 11 au 13 octobre 2024 LIGNÉ
Le Cas Pucine	Tout public Ventriloquie	15 novembre 2024 Espace culturel Paul GUIMARD
Cavalcade en Cocazie Reder Nouhaj	Familial Concert	15 décembre 2024 Salle Saint-Clément
Massak Yaka Gabriel UM	Tout public Danse	26 janvier 2025 Espace culturel Paul GUIMARD
Craic irish dance Compagnie AKL	Tout public Danse irlandaise	23 mars 2025 Espace culturel Paul GUIMARD
Cadavre exquis Marc Andreini	Tout public Théâtre - comédie	25 avril 2025 Espace culturel Paul GUIMARD
Les Petits Duos Compagnie 29.27	Tout public Danse	06, 07 ou 08 juin 2025 Lieu à définir

Programmation scolaire	Niveau
Toubouge - Cirque aérien Compagnie Les Fées Railleuses	Cycle 1
Eloïse et Léonie - Théâtre Compagnie Thaliachore	Cycle 2
Bibliotron - Marionnettes Compagnie Babel Fish	Cycle 3
Ce que vit le rhinocéros lorsqu'il regarda de l'autre côté de la clôture - lecture - performance Compagnie 15 000 cm ² de peau	Collège

Madame TERRIEN souhaite que soit reportée la décision concernant la proposition formulée pour le collège car ce dernier n'a pas donné son avis pour le moment. Elle dit qu'il s'agit de ne pas se retrouver dans la situation actuelle, à savoir le refus d'assister au spectacle programmé cette fin de semaine pour les collégiens, considérant qu'il ne correspond pas au projet pédagogique de l'établissement scolaire. En effet, le collège dit ne pas avoir été consulté sur le spectacle proposé.

Monsieur VALLÉE précise que le collège n'a pas refusé la proposition de spectacle mais qu'une seconde proposition a néanmoins été transmise à cet établissement scolaire. Il dit que le collège souhaiterait que la commune lui fasse des propositions dès septembre de l'année en cours pour l'année scolaire suivante. Il précise que cela n'est pas possible car le travail de programmation culturelle n'est pas encore commencé. Il ajoute qu'il était jusqu'alors demandé au collège de choisir entre deux propositions.

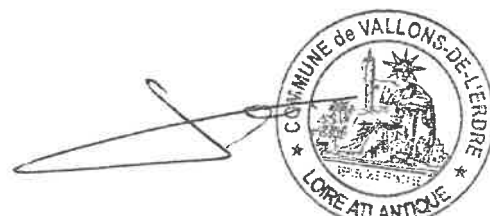
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **SUIT** les propositions formulées par les membres de la commission communale vie locale réunis le 20 février 2024 ;
- **PREND ACTE** de l'absence de validation de la proposition du spectacle « Ce que vit le rhinocéros lorsqu'il regarda de l'autre côté de la clôture » par le collège ;
- **VALIDE** la proposition de programmation culturelle pour la saison VallonScènes 2024/2025 sans le spectacle à destination des collégiens ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats de cession correspondants et à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 19 avril 2024

**Le Maire,
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,
Stéphane TRÉBOUVIL**



Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
ID : 044-200078079-20240416-DCM_097_2024-DE